

**Philippe Poirier :**

### **Commentaire critique**

#### **Dossier du numéro 490, octobre 2022 de la revue Esprit : « il était une fois le travail social ».**

la Revue Esprit fête ses 50 ans, elle nous offre comme en 1972 et 1998 un nouveau numéro sur le travail social qui fera date. Pourtant le début de ce dossier m'a fait craindre un repli du travail social vers le concept réducteur de *care*, introduit dès la fin du premier article rédigé par G Leblanc et développé ensuite par F. Brugère. Je me risque à une lecture critique que j'espère constructive, je propose de l'insérer dans un cadre plus adapté au travail social autour des idées que je développe avec *l'être-ensemble*<sup>1</sup>. Les autres articles du dossier mettent l'accent sur les contraintes, tensions, contradictions auxquelles le travail social fait face mais aussi les réponses que ces professionnels de l'humain proposent. Mes commentaires ajoutés sur *l'être-ensemble* entrent dans cette dernière perspective, les travailleurs sociaux savent être créatifs, à condition de croire en la qualité de leur accompagnement et de ne pas hésiter à se confronter aux logiques institutionnelles qu'ils subissent trop.

1/

En 1972, la revue Esprit titre « pourquoi le travail social »... à l'époque les auteurs considéraient que le travail social visait à contrôler les classes populaires. La revue s'empare à nouveau de ce sujet en 1998 et se demande alors « à quoi sert le travail social ». Près de 25 ans plus tard, Esprit nous offre un nouveau numéro : « Il était une fois le travail social ». Dans l'introduction de ce dossier, Jonathan Chalier<sup>2</sup> note cette anecdote qui illustre à elle seule la méconnaissance du secteur social et médico-social par les décideurs : un représentant du ministère de la santé et des solidarités demande en décembre 2021 à une délégation qu'il reçoit : « En fait le travail social c'est quoi ? ». Ce problème est récurrent comme l'est le sentiment, qui a accompagné toute ma carrière depuis 1983, de non-reconnaissance des professionnels. Il faut rendre hommage à la revue Esprit de traiter à nouveau de cette question. Jonathan Chalier espère que ce dossier « rende au travail social sa dignité ».

Rappelons en préalable et avant de poursuivre la définition du travail social telle qu'inscrite en 2017 - seulement ! - dans le CASF (code de l'action sociale et des familles) :

"Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. A cette fin, le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette

---

<sup>1 1</sup> Je reviendrai notamment à la fin du second article de F. Brugère sur cette notion, *l'être-ensemble*, que j'ai introduit dans *Le moment éducatif : le pouvoir d'agir au risque de la rencontre*, Chronique sociale 2016 et que je précise depuis dans des articles sur [donpoirier.fr](http://donpoirier.fr) et des vidéos [youtube@philippe-poirier.fr](mailto:youtube@philippe-poirier.fr).

<sup>2</sup> Jonathan Chalier est rédacteur en chef adjoint de la revue. chargé de cours de philosophie à l'École polytechnique.

dernière. Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social."

Je suis frappé à la lecture de cette définition par la profusion de verbes - « permette, faciliter, contribue, participe, s'appuie sur, se fonde sur, s'exerce dans, prend en considération... » - qui peuvent, soit montrer la complexité et la richesse du travail social, soit au contraire l'engluer dans des considérations telles qu'à vouloir tout dire pour en justifier sa légitimité, on provoque l'effet inverse... en fait le travail social c'est quoi ?

Revenons au constat dressé dans l'introduction : invisibilité du secteur social, perte d'attractivité, insuffisance de moyens alors que les besoins augmentent dans un « contexte économique difficile marqué par la paupérisation et la précarisation d'une importante partie de la population », contraintes budgétaires, action sociale illisible du fait de dispositifs d'aide « incessamment modifiés (...) parfois impraticables » et différents selon les départements, dématérialisation au détriment de l'accueil avec comme conséquence des situations de non recours. Parallèlement le « comportement consumériste des publics » est souligné. Comment s'en étonner ? Comme le consommateur qui exige un produit de qualité, l'usager - sous-entendu du service public - fait valoir ses droits. Ce terme d'usager qu'utilisent également et malheureusement les travailleurs sociaux comme les auteurs de ce numéro, souligne la prégnance consumériste individualiste de nos sociétés débordées par l'idéologie néolibérale si bien définie par la philosophe Barbara Stiegler<sup>3</sup>. Alors même que les « travailleurs sociaux considèrent que l'accueil des personnes et leur écoute bienveillante constituent le cœur de leur métier » comme le souligne Jonathan Chalié. La suite de l'introduction revient ensuite sur les deux précédents numéros de 1972 et 1998 consacrés au travail social pour les mettre en perspective au regard des articles de ce numéro.

2/

Dans un premier article : « L'archéologie du travail social », Guillaume Leblanc<sup>4</sup> nous rappelle qu'en 1972, période post-soixante-huitarde, le malaise était déjà présent pour des travailleurs sociaux qui se voyaient renvoyés à prévenir et/ou à agir pour réduire « l'inadaptation d'un individu ou d'un groupe » (p39) à la société capitaliste. Les travailleurs sociaux sont ainsi « emportés dans la spirale de la rustine », pris dans « l'impératif réadaptatif » des « indésirables ». La question émerge néanmoins de savoir si le travail social « est au service de l'individu ou une prothèse supplémentaire » de surveillance du corps social et de prise en charge des « indésirables ». En 1998, le second dossier titre : « À quoi sert le travail social ? ». La prégnance du chômage et de la précarité paraissent légitimer la question, dès lors la réponse serait-elle contenue dans la question ? le travail social doit s'ajuster en permanence face aux « transformations profondes de la société ». Le malaise perdure mais il a pris de nouvelles formes, les enjeux pointés en 1972 sont largement dépassés mais pour laisser place à un vide, celle de l'utilité du travailleur social, simple « technicien de surface du social » (p42) vérifiant « la bonne distribution des aides sociales ». À cela s'ajoute l'apparition d'une multiplicité de métiers qui essaient « partout où il est question de la nécessité d'insérer des populations malmenées ». Dès lors il s'agit pour les travailleurs sociaux de « réinsérer tous les individus troublés par l'ordre social en veillant à ce que leur intégration rende à nouveau possible le « contrat social » ». Plus même, dans une société fragilisée, le travail social « a vocation à refaire société », il ne s'agit plus de « dénoncer la société mais de la produire ». Au-delà du travail social c'est la notion même de social qui est remise en cause. Submergé par une exclusion galopante d'une

---

<sup>3</sup> Barbara Stiegler « Il faut s'adapter », Gallimard, 2019

<sup>4</sup> Philosophe, professeur à l'université Paris 7, il vient de publier La Solidarité des éprouvés. Une histoire politique de la pauvreté (Payot, 2022)

partie toujours plus importante de la société, il n'est plus ce « principe correcteur de l'économie » (p43) ayant contribué à enraciner la démocratie par sa fonction de protection. Désormais le social laisse place au « lien social », le travailleur social n'est plus « l'homme des asociaux ; il est devenu le « réparateur du social ». Nous arrivons à la période actuelle caractéristique d'un troisième moment « d'une crise inédite du social » accusé de précipiter les hommes dans l'anthropocène ». Crise à laquelle s'ajoute celle du « sujet social (...) Peut-être est-ce là la grande panique qui se profile : tout le monde est potentiellement un asocial ou un antisocial, éprouvant l'envie de sortir d'un système qui précipite les formes de vie dans l'effondrement ». Crainte de l'effondrement auxquelles les crises environnementale et sanitaire font écho. Dès lors ajoute Guillaume Leblanc, « il ne s'agit plus de promouvoir l'individu souverain, mais de reconnaître ses fragilités ». Il en déduit alors que c'est « la valeur du *care* qui « redéfinit structurellement les contours du travail social » (p44), rejoignant le propos de Fabienne Brugère avec laquelle il cosigne un ouvrage<sup>5</sup> dans lequel les deux philosophes défendent notamment l'idée que « le monde est principalement porté aujourd'hui par des collectifs et mouvements écologistes et écoféministes, qui envisagent la redistribution des tâches de soin comme un nouvel usage du monde face aux violences du néolibéralisme » (p45).

Je souscris à l'analyse proposée mais je ne partage pas la conclusion de cet article sur un travail social structuré autour du *care*. Le *care* a bonne presse mais je défends l'hypothèse que je présenterai dans le prolongement de l'article de Fabienne Brugère, qu'il n'est pas pertinent voire même paradoxalement dangereux pour penser le travail social s'il n'est pas rattaché au concept de don et plus précisément en ce qui me concerne, à *l'être-ensemble*. Envisager le rôle du travail social sous le seul angle du soin revient à placer les personnes accompagnées en situation de recevoir et uniquement de recevoir, sans considérer d'emblée et structurellement dans la relation une articulation avec le donner. Ce qui a pour effet paradoxal au regard de la visée du *care*, de renforcer le risque de relations structurées sur un mode utilitaire où un usager bénéficie de prestations de service et fait valoir son droit au soin (comme le subissent parfois les services d'urgence à l'hôpital). La crainte de relations appauvries s'observe d'ailleurs lorsque G. Leblanc explique que « nous tenons parce que des gens tiennent à nous, établissent des relations de soin et font advenir un monde sans prédation » (p45). Nous tenons bien sûr parce que « des gens tiennent à nous » mais avant tout parce que nous tenons les uns aux autres en nous reconnaissant mutuellement engagés dans des relations où donner et recevoir apparaissent plus importants pour travailler à faire advenir un monde meilleur que le seul soin à l'autre.

3/

Le second article rédigé par Fabienne Brugère<sup>6</sup> pose d'emblée les enjeux du travail social puisqu'il s'agit de « réparer les capacités » en mobilisant une « éthique du *care* ». Puis elle précise que « La pertinence de l'outil *care* dans le domaine du travail social a pour préalable une conception de l'individu relationnel » (p47). Le cadre est posé et il montre la limite et l'ambiguïté de ce concept venu d'outre-Atlantique. Limite car comment valoriser la dimension relationnelle si elle est conçue comme l'intervention de l'un qui prend soin de l'autre ? Ambiguïté dans la mesure où le *care* est présenté comme une invitation à chacun de prendre soin de l'autre, mais alors comment intégrer l'effet sur celui de qui l'on prend soin pour que cela nourrisse une véritable dynamique relationnelle, dimension fondamentale dont le *care* ne parvient pas à s'emparer ? Ce concept a bonne presse

---

<sup>5</sup> Voir F. Brugère et G. Le Blanc, *Le Peuple des femmes. Un tour du monde féministe*, Paris, Flammarion, 2022.

<sup>6</sup> Fabienne Brugère est philosophe, professeure à l'université de Paris 8, elle a notamment publié *L'Éthique du care* (Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2011).

depuis des années et je suis conscient des résistances que je peux susciter en apportant ces réserves, je présenterai quelques-uns de mes arguments au point 4/.

Son article fait tout d'abord le constat de la prégnance du *care* depuis la pandémie, lequel s'est « développé dans différents cadres: la santé, le médico-social, le féminisme, l'éducation, le travail social et désormais le réchauffement climatique ou la lutte en faveur de la biodiversité ». Puis Fabienne Brugère rappelle les travaux de Carol Gilligan sur le *care* qui ont montré que les femmes étaient assignées à des métiers du soin parce qu'elles étaient considérées plus aptes à l'empathie. Elle présente ensuite les limites de « nos sociétés individualistes qui privilégient la distance à l'égard des autres », elle aborde la question de nos vulnérabilités et élargit le propos aux enjeux liés à la solidarité sociale (p. 47 à 50). Fabienne Brugère recentre ensuite son propos sur le travail social. Pour cela elle met en perspective le *care* avec la notion de vulnérabilité envisagée sous ses formes multiples. Puis elle souligne la difficulté d'une « reconnaissance institutionnelle du *care* sans lui faire perdre sa charge critique, en particulier féministe et anticapitaliste » (p50). Elle renvoie sur cet aspect aux travaux de Nancy Fraser et Joan Tronto qui réfléchissent à une traduction politique qui offrirait « un cadre pour des politiques du *care* afin de mettre fin au capitalisme patriarcal comme modèle financiarisé et mondial ou pour mettre à mal des politiques ancrées dans le modèle de l'individu performant et dans une soumission de toutes les sphères de vie au marché ». L'emploi du terme « patriarcal » renvoyant ici à la responsabilité historique masculine dans le développement du capitalisme. Fabienne Brugère poursuit sa présentation en se demandant avec Joan Tronto comment proposer un « modèle de société qui repose sur un juste *care* » (p51) dans un contexte de « crise de l'Etat social » pris dans « une assignation néolibérale qui renforce les inégalités et renvoie chacun à sa responsabilité individuelle ». Dans ces conditions les travailleurs sociaux agissent sur une ligne de crête entre des injonctions institutionnelles à une « assistance contractuelle » (p53) contredisant la nécessité d'une relation constructive susceptible de « structurer le lien social » en reconnaissant les vulnérabilités et en les accompagnant dans le respect de la dignité des personnes. Les professionnels du travail social sont ainsi pris dans cet étau. Je partage ce diagnostic sur l'effet délétère du néolibéralisme sur les relations sociales. De plus la dimension politique du *care* exposée avec force par Fabienne Brugère oppose une réponse à cette idéologie individualiste. L'individualisme exige un retour de la part des bénéficiaires d'une aide sociale pour éviter tout risque d'assistanat. Retour envisagé dans une lecture utilitaire des relations et plus largement des rapports sociaux, c'est-à-dire dans une logique d'équivalence dominée par le donnant-donnant (parfois confondue avec le donner-recevoir) telle que je te donne, tu me dois, tu me rends (tu me payes) nous sommes quittes et nous ne nous devons plus rien. Ou en miroir du point de vue de la personne bénéficiaire, j'ai des droits à faire valoir en contrepartie d'un système qui m'exploite .

Revenons à l'article et à la partie qui nous intéresse au premier plan. Fabienne Brugère resserre son propos pour estimer que « l'éthique du *care* a une grande proximité avec une approche clinique ». Une nouvelle ambiguïté apparaît avec le terme de clinique. Je n'ai rien à redire s'il est envisagé dans une perspective thérapeutique, mais je ne peux souscrire au propos s'il vise le travail social. S'il y a bien une clinique de l'accompagnement socioéducatif, le *care* est inopérant pour penser les relations au plus près des dynamiques qui les nourrissent, en particulier les relations envisagées dans le cadre du travail social. Fabienne Brugère évoque la compétence de l'éducateur basée sur la relation, et sur l'interdépendance et la réciprocité qu'elle implique. Elle en déduit que cette démarche « institue » « une éthique du *care* ». Malheureusement, parce que le *care* appréhende les relations sous l'angle de l'un se souciant de l'autre sans considérer avec la même force le retour de l'autre, il risque de provoquer involontairement un appauvrissement de la relation au détriment de la mobilisation des ressources et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. De surcroît, l'impossibilité de donner en retour risque de susciter, par culpabilité parfois, des réflexes d'assistanat. C'est pourquoi les

pistes proposées par Fabienne Brugère pour nourrir la perspective relationnelle, socle de l'accompagnement, ne sont pas adaptées à l'effectivité d'un accompagnement. Aussi le *care* ne peut être pris comme nouveau cadre théorique du travail social.

4/

Avec le *care* c'est un peu comme si chacun prenait soin de l'autre mais dans son silo, sans nécessité d'une rencontre et avec le double risque de conforter l'individualisme et une approche utilitariste des relations. Aussi convient-il de faire un pas de côté et préférer au seul prendre soin, le souci de l'autre qui oblige à se rencontrer et se faisant, suscite une réciprocité (cf. infra) où chacun non seulement fait preuve de sollicitude mais accepte également en retour de recevoir. Le *care* pourrait se fondre dans le moment de la *sollicitude*<sup>7</sup>, l'un des quatre moments de *l'être-ensemble*. Car la sollicitude ne prend toute sa mesure, sa valeur et sa force qu'à la condition de s'articuler avec le second moment du *lâcher-prise*, puis avec le moment du *repli vers l'intime* et enfin celui de la *relance*. Ces quatre moments régulent la relation, contribuent à devenir qui l'on est avec l'autre (*historicité*) et participent d'un plus grand que soi ensemble (*transcendance*). La *sollicitude* est élan vers l'autre sans calcul, elle prend forme au niveau intrapersonnel dans l'attention accordée, la disponibilité, l'engagement. Dans sa dimension relationnelle, elle se traduit par le donner. Mais pour qu'une relation fructifie, il convient aussi d'apprendre à *lâcher-prise* en acceptant de recevoir et au niveau intrapersonnel d'éprouver. Quant au moment du *repli*, il permet de discerner et de se ressourcer, tandis que la *relance* ouvre au niveau relationnel au donner à son tour/donner à nouveau, en prenant au niveau intrapersonnel la mesure de sa responsabilité. De plus, *l'être-ensemble* mobilise la notion centrale de *réciprocité relationnelle* qui manque au *care*. Non pas une « réciprocité d'intérêt »<sup>8</sup> rattachée à un individualisme utilitaire qui fait qu'un geste posé attend un retour équivalent pour être quitte et ne rien se devoir, mais une « réciprocité d'engagement »<sup>9</sup>, ou encore la notion très proche de « mutualité »<sup>10</sup>. Ainsi la dynamique de *l'être-ensemble* comble la pauvreté d'un « soin mutuel » (p49) évoqué par Fabienne Brugère, lorsque celui-ci n'est pas pris dans une dynamique relationnelle. *L'accompagnement*, qui constitue le cœur du travail social, n'a de portée que s'il s'inscrit dans un processus relationnel reposant sur le donner-recevoir<sup>11</sup>. Ce que n'offre pas le *care*<sup>12</sup> qui reste au milieu du gué en invitant seulement chacun au prendre soin. Sans ce mouvement qu'offre le don, l'accompagnement se réduit à de simples prestations de service, inopérantes pour répondre à la mission du travail social de réparation des capacités, d'émancipation, d'accès et d'exercice de notre citoyenneté.

Pour résumer mon commentaire, le concept anglo-saxon de *care* a été d'un apport essentiel pour la question du féminisme. Il offre une critique du capitalisme, et plus encore du néolibéralisme. Il permet d'insister sur le prendre soin de chacun par chacun. Toutefois je m'étonne qu'il soit sollicité pour penser le travail social (dans lequel j'inclus le médicosocial). Mais peut-être manque-t-il au don la force d'un anglicisme ? Ne vaudrait-il pas mieux proposer le *being together* plus *feel good* pour défendre la notion d'*être-ensemble*, ou encore le *give-receive* qui sonne bien mieux que *le donner-*

---

<sup>7</sup> Au Québec, vigilant sur l'emploi des mots anglais, le *care* est traduit par le terme de sollicitude.

<sup>8</sup> Marcel Henaff, *Le prix de la vérité : le don l'argent*, la philosophie, Seuil, 2001.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Paul Ricoeur, *Parcours de la reconnaissance*, Folio essais, 2004.

<sup>11</sup> Et en ce qui me concerne sur la dynamique proposée par *l'être-ensemble*.

<sup>12</sup> Le *care* se heurte peut-être à une difficulté de la culture anglo-saxonne qui semble confondre le processus de donner-recevoir avec une logique de donnant-donnant ? Une analyse sociologique et politique mériterait d'être menée en prenant appui sur *l'être-ensemble*. En attendant, la démarche « convivialiste » initiée par Alain Caillé offre des perspectives intéressantes.

*recevoir* (je reconnais ici la causticité de mon propos) ? Plus sérieusement le travail social mériterait d'explorer davantage le don maussien, comme le font les auteurs de la revue du M.A.U.S.S. dans les champs de la sociologie, de l'économie, du politique, ou plus modestement comme je tente de le faire en l'adaptant aux relations. Car avec *l'être-ensemble* je me libère de me lier par un double mouvement fait de partage et de confrontation où souci de l'autre et attention à soi s'articulent à une libre obligation pour faire apparaître les quatre moments relationnels -sollicitude, lâcher-prise, repli vers l'intime, relance- et pour libérer un espace d'ancrage relationnel et de transcendance.

5/

L'article suivant regroupe via l'ANAS des témoignages de « travailleurs sociaux », de professionnels de l'humain. Ils font le constat de politiques et de commandes publiques, d'administrations, d'institutions, d'évolutions juridiques (p48) maltraitants, car laissant de moins en moins de place pour la rencontre au cœur du travail social : « Comment imposer aux travailleurs sociaux de calibrer le temps d'entretien ? Les gens ne sont pas des tomates » (p56). Mais ils se veulent combatifs, insistent sur la nécessité de « dépasser la plainte pour être force de proposition » (p58). De son côté Michel Chauvière<sup>13</sup> rappelle que les travailleurs sociaux réalisent « une mission d'intérêt général » en allant vers les personnes « qui sont dans le besoin ou requièrent un soutien particulier selon une éthique propre et avec des méthodologies empruntées au meilleur des sciences humaines, où la parole et la relation sont centrales » (p63 extrait d'un ouvrage). Cela définit bien à mon sens ces professionnels de l'humain. Il faut un rapide rappel historique des évolutions juridiques, notamment les lois de décentralisation (2003) qui ont donné aux présidents départementaux la responsabilité de l'action sociale, laquelle a cédé la place au terme « eurocompatible » de « cohésion sociale » (2007) (p64). Mais surtout cette évolution a débouché sur la mise en place d'un « modèle économique résolument néolibéral » (p63) qui a « dilué l'action sociale » « dans une économie concurrentielle de prestations et de services » (p64) aux conséquences multiples : déqualification en faisant appel à du travail d'exécution moins coûteux, procédures de bonnes pratiques, management inspiré du secteur privé, perte de sens et souffrance au travail, opérateurs lucratifs, travail social libéral et enfin l'injonction faite aux personnes vulnérables « d'être responsables de leur situation » (p65). Injonction que je pourrais traduire facilement par : « si tu veux tu peux, si tu ne peux pas c'est que tu ne veux pas ».

6/

L'intervention de Christophe Anché<sup>14</sup> fait écho aux idées que je développe. Il aborde la question de l'accompagnement des personnes, insiste sur l'attention à l'autre, le temps nécessaire à la rencontre pour susciter la mobilisation des ressources « disponibles ». « Le travail social « est un geste d'accompagnement qui fait œuvre de justice sociale » (p66), soulignant ses fonctions « émancipatrices et d'humanisation de la société ». Comme les autres contributeurs, il note les effets délétère d'une société qui renvoie les personnes en difficulté à « leur responsabilité individuelle », d'un travail social « ankylosé » dans des protocoles, comités de pilotage, démarches qualité, numérisation etc. qui mettent à mal l'accompagnement.

---

<sup>13</sup> Michel Chauvière est directeur de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique (Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques, université Paris II).

<sup>14</sup> Christophe Anché est membre du Haut Conseil du travail social, administrateur de l'Anas et coauteur avec Laura Izzo du livre *Du côté des enfants en danger*, Paris, Éditions des Équateurs, 2019.

Dans le prolongement je relève dans le propos d'Anne-Solène Taillardat<sup>15</sup> l'importance pour le travail social d'avoir des personnes qualifiées leur donnant « des clés de compréhension et d'analyse », avoir une « croyance inconditionnelle dans le potentiel de l'enfant », de trouver « une bonne proximité » (j'ai pour habitude de parler de *juste proximité*). Elle rappelle que les « travailleurs sociaux sont ces vigies que la société ne veut pas entendre, car ils cheminent aux côtés de ceux qu'elle ne veut pas voir » (p69).

7/

Le dossier se poursuit par l'interview de Nicolas Duvoux<sup>16</sup>. Lui aussi souligne la « situation complexe et contradictoire » (p71) dans laquelle se trouve le travail social. Des métiers historiques contestés, leur rôle pourtant reste « plus que jamais nécessaire et leur utilité moins que jamais reconnue ». Les sources de tension propres au travail social sont multiples : on retrouve celle qui oppose la démarche d'accompagnement à une logique « normative » voire « à une vision plus directive (sinon punitive) » de l'accompagnement amplifié par un « ancrage bureaucratique très affirmé ». Il souligne également un élément que nous avons me semble-t-il tendance à minimiser « la contagion des métiers et de leur image par la stigmatisation qui atteint les publics ». Autre tension source de souffrance professionnelle, l'écart entre le travail prescrit et le souci malgré tout « d'établir un lien » avec les personnes concernées. Les professionnels sont soumis à des pressions par le haut (on retrouve le constat fait dans les autres articles) et par le bas vis-à-vis des publics qui « exigent des droits »<sup>17</sup>. La pandémie a « rendu visible le travail social » et offert la possibilité d'une meilleure correspondance entre pratique et valeurs (p73). Elle ouvre l'occasion de « redéployer le travail social » par un « aller vers » les personnes en rétablissant « un lien avec les conditions de vie des personnes et des groupes » (p74). Cet *aller vers* ouvre la voie à un élargissement du travail social au-delà des seules approches « individuelle et curative » pour s'inspirer de ce qui se pratique au Québec avec le « travail social collectif ou communautaire ». L'une des voies les plus prometteuses pour Nicolas Duvoux « est de considérer que l'arsenal de prestations sociales et de droits auxquels peuvent prétendre les publics est un socle de sécurisation, à partir duquel les personnes peuvent construire leur vie ». Socle de droits qu'il ne faut pas considérer comme un point d'arrivée mais un point de départ (p75). Il termine sur une note optimiste, estimant que « le travail social, entendu comme une activité émancipatrice en prise critique avec les institutions dans lesquelles il évolue, n'a sans doute pas dit son dernier mot ».

8/

Le dernier article co-rédigé<sup>18</sup> offre une formidable illustration de l'artisan qu'est le travailleur social pour confectionner ce que j'appelle « *l'artrelation* ». L'article insiste sur la forme nouvelle que peut prendre le travail social. Le titre de leur article est explicite : « le tuteur de résilience : le travail social en contexte individualiste ». Il ne s'agit plus d'agir « *sur* ou *pour* un bénéficiaire » en visant un

---

<sup>15</sup> Anne-Solène Taillardat, éducatrice spécialisée, elle est bénévole à « Repairs » et elle est également responsable Île-de-France de l'association « Parrains par mille ».

<sup>16</sup> Nicolas Duvoux Sociologue, professeur à l'université Paris 8, président du comité scientifique du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il a notamment publié *Le Nouvel Âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques* (Seuil, 2012).

<sup>17</sup> Je ne peux que souscrire à ce point que j'avais moi-même relevé ailleurs et que je soulève plus haut avec l'utilisateur faisant valoir ses droits.

<sup>18</sup> Nicolas Marquis Sociologue, professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, il a notamment dirigé *Le Changement personnel. Histoire, mythes, réalités* (Sciences humaines, 2015). Fadoua Messaoudi Doctorante en sociologie à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, elle a notamment publié « Aider ceux qui ne l'ont pas (vraiment) demandé : le travail d'un SASE » (*Les Politiques sociales*, no 3-4, 2021)

objectif « substantiellement défini », mais d'agir de concert avec la personne sur un projet afin « de développer, de soutenir ou de réparer son autonomie » en augmentant son « pouvoir d'agir ». À la personne les fins, au professionnel les moyens pour mettre en œuvre ce nouvel « horizon normatif » d'une société qui considère que le potentiel individuel n'attend qu'une « étincelle » pour « se révéler ». Le travail social peut ainsi aider la personne découvrir son appétence pour « une autonomie et un pouvoir d'agir recouverts » (p80). Les travailleurs sociaux deviennent alors des tuteurs de résilience. Sauf comme le soulignent les auteurs avec pertinence, que « l'autonomie n'intéresse pas » toujours les personnes accompagnées. Ces professionnels de l'humain comme j'aime à les désigner, vont devoir faire œuvre de finesse, chercher des modalités d'intervention ajustées à chacun, des « solutions artisanales », trouver les coups de pouce pertinents pour viser « au changement de comportement sans coercition » (p87). Les auteurs relatent une situation professionnelle qu'ils ont analysée avec l'équipe concernée et de laquelle ils identifient quatre repères, qui me paraissent pouvoir être sollicités dans des situations variées :

- 1/ l'importance de permettre aux personnes de s'appuyer sur une « figure d'attachement » (p86). Rien d'étonnant à cela à mon sens dans la mesure où comme je l'ai écrit il n'y a pas d'accompagnement sans rencontre, et comme le montre l'étude du concept de don nous agissons bien souvent d'abord pour l'autre qui devient une porte pour agir aussi pour soi<sup>19</sup>.
- 2/ travailler à partir des compétences des personnes, même si ce fut comme l'exemple donné dans le cadre d'un trafic de drogue. A nouveau cet aspect vient en écho aux idées que j'ai développées<sup>20</sup>.
- 3/ développer une juste proximité qui permet d'utiliser le cadre pour en montrer sa souplesse lorsque nous l'avons bien intégré en nous (c'est ainsi que je comprends et que je résume ce point dans la mesure où j'ai souvent agi ainsi avec des jeunes en rupture que j'accompagnais).
- 4/ de porter les exigences de l'accompagnement, « les termes du contrat ».

Ces quatre points montrent que si la « valorisation de la personne » peut être le « fer de lance de l'intervention », il n'en reste pas moins que le travailleur social « tuteur de résilience » doit faire face aux « difficultés » que ne manquent pas d'opposer les personnes accompagnées, en faisant tenir ensemble « le cadre et la préservation du lien », pour permettre à la personne de mobiliser les ressources qui lui permettront de gagner en en pouvoir d'agir et en autonomie... qui a dit que c'était facile ?

Comme je le précise souvent dans mes vidéos de présentation des relations inspirées par le don : « qui a dit que c'était facile ? ».

---

<sup>19</sup> Ce qui ouvre à une autre notion, celle de la reconnaissance...

<sup>20</sup> Comme l'indiquent les sous-titres de mes deux précédents ouvrages : mobiliser les ressources fragiles, et le pouvoir d'agir au risque de la rencontre.